



## PREPARATION EN VUE DU MARIAGE EN SUISSE

**En Suisse** - Veuillez vous renseigner auprès du service de l'état civil de votre lieu de domicile.

**Au Cameroun** - Le dossier doit contenir les documents suivants:

### Ressortissant(e) camerounais:

- ✚ Formulaires « Demande en vue du mariage » et « Déclaration relative aux conditions du mariage », à remplir à l'Ambassade lors du dépôt. La déclaration doit être signée personnellement au guichet ;
- ✚ Original de l'acte de naissance et une copie certifiée conforme datée de moins de 3 mois (mairie lieu de naissance) (+ 6 photocopies noir/blanc de l'original et 4 photocopies noir/blanc de la copie c.c.) ;
- ✚ Certificat de célibat (mairie lieu de domicile) daté de moins de 3 mois (+ 6 photocopies noir/blanc), **ou** si vous êtes :
  - Divorcé(e) : jugement de divorce (expédition, grosse, signification et certificat de non appel) et l'acte de ce mariage **avec mention du divorce en marge souche (même chose sur l'acte de naissance)** (+ 7 photocopies noir/blanc de chaque document) ;
  - Veuf(ve) : acte de décès du précédent conjoint, l'acte de ce mariage (+ 7 photocopies noir/blanc de chaque document).
- ✚ Certificat de domicile (mairie lieu de domicile), daté de moins de 3 mois (+ 7 photocopies noir/blanc);
- ✚ Bulletin n° 3 - extrait du casier judiciaire, daté de moins de 3 mois (+ 7 photocopies noir/blanc);
- ✚ Passeport (+ 2 photocopies couleur et 3 photocopies noir/blanc) ;
- ✚ 3 demandes de visa complétées avec l'adresse exacte du domicile en Suisse et 4 photos.

### Ressortissant(e) suisse :

- ✚ Passeport et, si disponibles, certificat individuel d'état civil et attestation de domicile.

**NB: Seul un dossier complet sera accepté.**

---

### **Frais pour dossier sans vérification de l'authenticité des documents d'état civil étrangers : XAF 195'000.-**

Ouverture du dossier et légalisation de la signature :	<b>XAF 92'000.-</b>
Emoluments pro rata temporis:	<b>XAF 46'000.-</b>
Frais de port :	<b>XAF 3'000.-</b>
Frais de visa :	<b>XAF 54'000.-</b>

### **Avance de frais pour dossier avec vérification volontaire des documents d'état civil étrangers :**

Les frais d'authentification des actes sont à la charge du demandeur. **L'avance** peut être versée :

- ✚ **Soit au Cameroun** : **XAF 600'000.-** payable au guichet de l'Ambassade de Suisse à Yaoundé ;
- ✚ **Soit en Suisse** : **CHF 1'000.-** par versement sur le compte postal du DFAE Berne 30-197-2, en indiquant : **YAOUNDÉ & les noms de la personne bénéficiaire.**

Un éventuel solde sera restitué avec un décompte exact. **La procédure est relativement longue et peut prendre entre 3 et 4 mois à partir de la date de dépôt du dossier complet.**

BP 1169  
Yaoundé - Cameroun

Tél: +237 222 21 18 57 / +41 58 464 18 56  
Fax: +237 222 20 93 86 / +41 58 464 18 59  
[yaounde@eda.admin.ch](mailto:yaounde@eda.admin.ch)  
[www.eda.admin.ch/yaounde](http://www.eda.admin.ch/yaounde)